



FAUT-IL "S'ENFER"?

Par Marie Chantal

L'enfer dérange. Du moins, celui qui est décrit par Jésus dans l'Évangile. Alors, on préfère le nier, en transformer le sens ("*L'enfer c'est les autres !*") ou encore l'inverser: "*C'est l'enfer !*", s'écrie-t-on pour décrire quelque chose de très amusant.

ENFER: cinq petites lettres devenues "taboues" et qu'on extirpe soigneusement de toute homélie dans nos églises...

Pendant ce temps, de faux prophètes se lèvent, attirant les fidèles déçus, troublés, en quête de Vérité. Ces pseudo-mystiques présentent avec assurance leur petite mouture doctrinale se parant d'un faux vernis catholique.

Et voici ce que l'on entend de plus en plus: *l'enfer existe, mais ce n'est pas un lieu et seuls les mauvais anges y resteront pour toujours. Les humains ne pourront pas souffrir pour l'éternité : ils tomberont un jour dans le néant, ou dans le repos éternel en enfer. Mieux encore, leur séjour en enfer sera parsemé de récréations, tout damné ayant eu à son actif au moins quelques bonnes actions durant sa vie terrestre !*

Voilà ! le mot est lâché: l'enfer n'est pas éternel. Pire: on place ces propos dans la bouche de Jésus lui-même qui aurait dévoilé cette "exclusivité" lors de supposées révélations privées...

JÉSUS EST-IL MENTEUR ?

Il est choquant de poser la question. Mais n'affirmez-t-on pas la chose quand on fait dire au Fils de Dieu exactement le contraire de ce qu'Il nous a révélé dans l'Évangile? Dans ce dernier, il a insisté plus d'une quinzaine de fois sur l'existence et la durée des peines de l'enfer:

"Mieux vaut pour toi entrer manchot dans la Vie que de t'en aller avec tes deux mains dans la géhenne, dans le feu qu'on n'éteint pas." (Mc 9, 43)

Parlant du Jugement Dernier: *"Alors ils s'en iront, ceux-ci [les impies] à une peine éternelle, et les justes à la vie éternelle"*. (Matt. 25, 31-46)

"Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel... Ceux-ci s'en iront à l'éternel supplice." (Matt. 25, 41-46)

Saint Augustin, une des grandes lumières de l'Église, fait voir qu'on ne peut nier l'éternité des peines sans s'éloigner visiblement du vrai sens de l'Écriture.

"L'Église, dit-il, a condamné l'erreur de ceux qui promettaient le pardon au diable après de grands et longs supplices. Les saints l'ont aussi condamnée parce qu'ils ont vu que **ce serait anéantir l'arrêt que le Sauveur prononcera, au jour du jugement**, en disant: *"Retirez-vous de moi, maudits, et allez dans le feu éternel qui est préparé pour le diable et pour ses anges."* Ces paroles montrent en effet très clairement que le diable et ses anges brûleront dans un feu éternel.

C'est ce qui est aussi marqué dans cet endroit de l'Apocalypse: *le diable qui les séduisait fut jeté dans un étang de feu et de soufre avec la bête et le faux prophète, où ils seront tourmentés jour et nuit, dans tous les siècles des siècles; c'est-à-dire un temps qui n'aura point de fin, selon le langage de l'Écriture.*

C'est sur son autorité que la véritable piété doit croire qu'il n'y aura plus de retour à la justice¹ pour Satan et pour ses anges, que Dieu n'a point épargnés et qu'il a condamnés aux noirs cachots de l'enfer...

Les choses étant ainsi, comment peut-on prétendre que tous les hommes seront délivrés de cette éternité de peines après de longues souffrances, à moins de donner atteinte à la Foi qui nous enseigne que le supplice des démons sera éternel ?

Car si ceux à qui l'on dira: *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel qui est préparé pour le diable et pour ses anges*, ne doivent pas toujours demeurer dans ce feu, pourquoi croira-t-on que le diable et les anges y demeureront éternellement? **Est-ce que la sentence que Dieu prononcera contre les anges et contre les hommes ne sera vraie que pour les anges?** Il en sera ainsi si les suppositions des hommes l'emportent sur la parole de Dieu; mais cela est impossible."

"D'ailleurs, continue le même saint, comment prétendre que le "feu éternel" doit s'entendre d'un feu qui doit durer *longtemps*, et la "vie éternelle", d'une vie qui doit durer *toujours*, vu que Jésus-Christ, dans une même phrase, a dit: *"Ceux-ci iront au supplice éternel et les justes dans la vie éternelle?"*

Ces deux choses sont mises en parallèle: d'un côté le supplice **éternel** et de l'autre la vie **éternelle**. On ne peut prétendre sans absurdité que, dans une même expression, la vie éternelle n'a point de fin et que le supplice éternel en ait une.

Donc, puisque la vie éternelle des saints ne finira point, il en sera de même du supplice des damnés." (Cité de Dieu, liv. 21)

En continuité avec les Saintes Écritures et les enseignements de Jésus, les premiers apôtres ont poursuivi sans relâche la prédication sur les grandes vérités, dont l'enfer.

"Ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les avares, ni les ivrognes, ni les diffamateurs, ni les rapaces n'hériteront du Royaume de Dieu." (1 Co 6, 10)

Remarquons bien: ils ne disent pas "n'hériteront pas tout de suite" mais "n'hériteront pas", tout court.

À leur suite, l'Église a renouvelé maintes fois l'énoncé de cette vérité de foi. Par exemple :

1. – **Symbole "Quicumque", dit d'Athanase** (entre l'an 430 et 500): *"(...) Tous les hommes ressusciteront avec leurs corps et rendront compte chacun de leurs actes; ceux qui ont bien agi iront dans la vie éternelle, mais ceux qui auront mal agi, au feu éternel. Telle est la foi catholique: si quelqu'un ne la croit pas fidèlement et fermement, il ne pourra être sauvé."*

2. – **Synode de Constantinople**, en 543: *"Si quelqu'un dit ou pense que le châtimement des démons et des impies est temporaire, et qu'il prendra fin après un certain temps, ou bien qu'il y aura restauration² des démons et des impies, qu'il soit anathème³."*

3. – **Lettre d'Innocent IV** (à l'Évêque de Tusculum, le 6 mars 1254): *"Si quelqu'un meurt sans pénitence en état de péché mortel, il ne fait pas de doute qu'il sera tourmenté pour toujours par les feux de l'enfer éternel."*

4. – **II^{ème} Concile de Lyon (XIV^{ème} œcuménique)**, 4^{ème} session (6 juillet 1274). *"Pour les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel (...), elles descendent immédiatement en enfer, où elles reçoivent cependant des peines inégales⁴."* (Texte repris littéralement lors du **Concile de Florence avec la Bulle "Laetentur Coeli"** d'Eugène IV, le 6 juillet 1439).

1) Tournure de phrase qui signifie: Satan et ses anges ne redeviendront pas justes, saints.

2) Restauration: admission au Ciel.

3) Anathème: expression utilisée autrefois par l'Église pour marquer la condamnation d'une doctrine jugée hérétique, ou l'excommunication.

4) Ces peines sont inégales (mais non moins éternelles) d'un damné par rapport à un autre, étant donné que chacun est châtié selon la gravité de ses propres fautes.

5. – **Constitution "Benedictus Deus" de Benoît XII**, le 29 janvier 1336: "*Nous définissons que, selon la disposition générale de Dieu, les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel descendent aussitôt après leur mort en enfer, où elles sont tourmentées de peines éternelles (...)*".

6. – **Catéchisme de l'Église Catholique**, #1035: "*L'enseignement de l'Église affirme l'existence de l'enfer et son éternité. Les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel descendent immédiatement après la mort dans les enfers, où elles souffrent les peines de l'enfer, "le feu éternel".*"

L'ENFER, C'EST QUOI ?

Le Catéchisme de l'Église Catholique le résume ainsi: *l'enfer est l'état d'auto-exclusion définitive de la communion avec Dieu et avec les bienheureux.*

Autrement dit: c'est le choix sans retour dans lequel s'est fixée l'âme, au moment de la mort, de refuser Dieu, sa Miséricorde, son Pardon.

C'est l'enfermement dans l'aversion volontaire de Dieu, en pleine connaissance de cause. **Personne ne se damne "par inadvertance"** car Dieu donne à chacun le nécessaire pour faire un choix libre, éclairé et définitif. En se damnant, l'âme refuse la main tendue de Dieu, elle crache au Visage de son Créateur et de Celui qui s'est livré sur la Croix pour elle, et elle choisit elle-même de se précipiter en enfer. D'où la malice extrême de la damnation.

Dieu ne peut que respecter jusqu'au bout la liberté de son enfant, et Il ratifie le jugement que l'âme a elle-même porté sur soi.

LES PEINES DE L'ENFER

Peine du dam – La peine essentielle et principale de l'enfer consiste en la **séparation éternelle d'avec Dieu** en qui seul l'homme peut avoir la vie et le bonheur pour lesquels il a été créé et auxquels il aspire. Cette privation de la possession de Dieu, appelée "peine du **DAM**", est **la plus douloureuse de toutes**. Elle comporte, par voie de conséquence, l'exclusion de tout ce qui découle de la possession de Dieu: amour de Dieu et du prochain, joie, paix, vertus, dons du Saint-Esprit, grâce, vue des anges ainsi que de la sainte humanité de Jésus, des saints, etc.

Ici-bas, nous n'arrivons pas à imaginer l'intensité de cette souffrance, distraits que nous sommes par

toutes les choses terrestres. Mais il en est autrement de l'âme dans l'éternité, qui réalise parfaitement la mesure infinie de sa perte.

Le remords – Le damné est aussi tourmenté par ce que Jésus a décrit comme "*un ver qui ne meurt point*" (Mc 9, 44-48). Saint Thomas explique que les damnés ne se repentent pas de leurs péchés comme fautes et offenses à Dieu, mais seulement comme cause de leurs souffrances. Ils voudraient ne pas souffrir de la peine qui leur est justement infligée, et un "ver" les ronge, le **REMORDS** qui naît de la pourriture du péché qu'ils ne peuvent pas ne pas voir et qui les rend mécontents de tout et d'eux-mêmes.

Ils n'ont pas le repentir qui porte à demander pardon et qui donne la paix; ils n'ont que le remords qui les laisse dans la révolte et le désespoir. Comme on le voit, il y a un abîme entre "repentir" et "remords"...

Le feu – Fidèle aux Saintes Écritures, l'Église nous enseigne qu'il existe un FEU en enfer, feu réel mais dont nous ignorons le mode d'action. Nous savons cependant que ce feu atteint les corps et les âmes, et qu'il brûle sans détruire. Jésus compare ce feu à du sel, qui empêche de se corrompre et qui brûle sans consumer: "*Car tout homme [damné] sera salé par le feu.*" (Mc 9, 49)

Autres peines des sens – Le corps du pécheur, durant sa vie terrestre, a participé aux péchés de l'âme. En toute justice, il mérite lui aussi de subir les souffrances de l'enfer. Tous les sens et les puissances du damné (toucher, odorat, ouïe, goût, vue, imagination, volonté, intelligence) souffriront chacun de façon spéciale; et chaque sens sera d'autant plus tourmenté qu'il aura servi davantage à l'offense de Dieu. "*Par où quelqu'un a péché, c'est par là qu'il est tourmenté*" (Sg. 11, 17). Ténèbres, hurlements infernaux, odeur de putréfaction, lourdeur, entassement, visions d'horreur... de l'extérieur jusqu'au plus profond des entrailles, tout ne sera que supplice pour les damnés.

L'horrible compagnie des démons et des autres damnés contribuera à cette souffrance. "*Réunis tous ensemble, ces malheureux, dit saint Thomas, loin de soulager leur misère, ne feront que l'aggraver.*" (Somme théologique)

CES PEINES PEUVENT-ELLES DIMINUER AVEC LE TEMPS ?

La réponse est non.

"Non seulement il n'y aura point de fin, ni même de mitigation (adoucissement) aux peines des

damnés, mais il est complètement impossible qu'il y en ait. La nature de l'éternité s'y oppose d'une manière absolue.

L'éternité, en effet, n'est pas comme le temps, qui se compose d'une succession d'instantanés les uns aux autres, et dont l'ensemble forme les minutes, les heures, les jours, les années, les siècles. Dans le temps, on peut changer, précisément parce qu'on a "le temps" de changer. Mais si l'on n'avait devant soi ni jour, ni heure, ni minute, ni seconde, n'est-il pas évident que l'on ne pourrait point passer d'un état à un autre état ? Or, c'est ce qui a lieu dans l'éternité. Dans l'éternité, il n'y a pas d'instantanés qui succèdent à d'autres instantanés et qui en soient distincts. L'éternité est un mode de durée et d'existence qui n'a rien de commun avec celui de la terre ; nous pouvons le connaître, mais nous ne pouvons pas le comprendre. C'est le mystère de l'autre vie ; c'est une véritable et mystérieuse participation à l'éternité même de DIEU." (L'enfer, par Mgr de Ségur)

LA PAIX EN ENFER ?

Pouvons-nous, par nos bonnes œuvres ou nos prières, apporter un peu de paix aux damnés ?

Non, pour deux raisons démontrées par l'enseignement de l'Église et des Écritures Saintes :

1- Les damnés ont volontairement rompu tout lien avec Dieu. Or c'est Dieu qui octroie les grâces que nous lui demandons pour les autres (vivants et fidèles défunts). Les damnés n'ont plus accès à la grâce.

C'est ce qu'illustre la parabole du mauvais riche et de Lazare, lorsque Abraham répond au riche damné : *"Entre vous [en enfer] et nous [au Ciel] un grand abîme est établi, si bien que l'on ne peut à volonté passer à vous d'ici, ni traverser de là jusqu'à nous."* (Lc 16, 26)

La prière pour nos ennemis a été demandée par Jésus pour les vivants (car ils peuvent se convertir) et pour les défunts au purgatoire (car ils peuvent être soulagés). Mais en enfer, ni soulagement ni conversion possibles, les damnés refusant toute grâce et tout pardon.

"L'ENFER, C'EST UNE PORTE FERMÉE DE L'INTÉRIEUR".

2- La présence de paix, même intermittente en enfer, est une théorie sévèrement condamnée par saint Thomas d'Aquin. En effet, **la charité est la source de la paix** intérieure. Par la charité, l'harmonie détruite par le péché est rétablie: l'âme, en

UN CHOIX IRRÉVOCABLE



• Une dernière fois, l'arbre se penche dans une direction précise. C'est l'ultime acte de volonté de l'âme: choisir Dieu ou Satan.

• Et l'arbre tombe. C'est la mort.

• Pour toujours l'arbre demeurera dans la direction qu'il a choisie: c'est la volonté fixée, pour l'Éternité, dans le bien ou le mal qu'elle a choisi.

"Si l'arbre tombe au midi ou au nord, en quelque lieu qu'il sera tombé, il y demeurera."
(Eccl., XI, 3)

retrouvant Dieu et en l'aimant, a retrouvé le but unique de son existence.

Mais en enfer, aucun amour possible, le damné rejetant tout ce qui "sent Dieu".

Si l'on entend par "paix" un genre d'état "neutre" fait d'absence de souffrance et de bonheur, ceci ne peut être possible que si l'on perd conscience. Or, en enfer pas de sommeil (le sommeil est pour le corps sur la terre), pas de coma... mais la perpétuelle et lancinante conscience du vide de notre âme, de la haine et de la souffrance qui l'habite. L'absence de paix est la suite logique et inséparable de l'incapacité au bonheur dans laquelle s'est fixée l'âme damnée pour toujours.

L'ENFER : UN LIEU OU UN ÉTAT ?

L'Église considère l'enfer comme étant le **lieu** de supplice pour les démons et les damnés. Si l'on regarde dans les Saintes Écritures, l'enfer est toujours représenté en terme de lieu: abîme, gouffre, lac de feu, prison éternelle...

À la résurrection générale, le corps de chaque damné sera réuni à son âme. Corps réels et non pas seulement esprits, corps lourds et ténébreux, les damnés auront besoin d'un certain espace physique.

La logique, éclairée de la foi et appuyée sur les Saintes Écritures, nous démontre que l'enfer est à la fois un lieu (au moins à partir de la résurrection générale) et un état.

Où est situé ce lieu ? L'Église ne s'est pas prononcée. **L'important n'est pas tant de savoir où est l'enfer que de tout faire pour ne pas y aller !**

RETOUR AU NÉANT ?

L'affirmation que l'enfer "c'est le néant", ou que les damnés seront un jour anéantis, nie **l'immortalité de l'âme**, qui a été définie comme **article de foi par le 4^{ème} Concile de Latran**. Il est également de foi que, lors de la résurrection générale, tous les corps des damnés et des élus ressusciteront immortels. Croire le contraire est une hérésie.

L'ÉTERNITÉ POUR UN SEUL PÉCHÉ ?

Plusieurs jugent injuste de punir d'un châtement éternel un péché qui n'a duré qu'un moment.

Cependant, il faut savoir que la gravité d'une offense se mesure à deux choses : **l'acte** lui-même, et la **dignité de la personne** qui est offensée. Dans un péché mortel, je préfère à Dieu, le Bien suprême, quelque chose qui n'est pas infini (plaisir, objet, avantages temporels...); et pour avoir accès à ce que je convoite, je renie Dieu par ma conduite. L'objet de ma convoitise et la durée de mon péché sont limités.

Mais la personne que j'offense, c'est Dieu, l'Infini. Par cela, mon péché revêt une gravité infinie et mon offense mérite, en toute justice, une peine infinie, si j'ai repoussé le Pardon divin.

Mais parce que l'être humain est incapable de subir une peine infinie en intensité, sa peine sera infinie en durée.

Saint Thomas fait d'ailleurs remarquer: "Ainsi, selon la justice humaine, l'assassinat, qui ne dure

que quelques minutes, mérite la peine de mort ou l'incarcération perpétuelle. De même celui qui trahit en un moment son pays, mérite d'en être exclu pour toujours. Or, nous l'avons vu, le péché mortel, comme offense à Dieu, a une gravité sans mesure."

* * *

Honorons Dieu en faisant confiance à Ses décrets toujours infiniment justes et bons, et en ne déviant pas de ce qu'Il nous enseigne à travers le magistère de l'Église et l'Évangile. Seule la Vérité nous rendra libres ! C'est ainsi que nous trouverons le chemin pour éviter l'enfer et, surtout, pour aller au Ciel.

Partie 2

Nous avons vu qu'il est impossible, pour les démons et les damnés, qu'il y ait cessation, même temporaire, des souffrances en enfer. Ceci est une vérité de Foi.

Pourtant, certaines personnes continuent d'alléguer que tout damné ayant accompli au moins quelques bonnes actions durant sa vie, doit être récompensé dans l'éternité, par des trêves de douleurs, voire même par une paix éternelle après un certain temps de supplices. En effet, ne nous a-t-on pas toujours enseigné que si Dieu punit le mal, Il récompense le bien ?

DIEU RÉCOMPENSE LE BIEN

Cette dernière phrase est vraie. Mais pour en comprendre la profondeur et les nuances, amorçons notre réflexion par la méditation suivante, traitant de la récompense de la prière et des bonnes œuvres, écrite par l'abbé Henri Saey:

Question: Dieu entend-Il **toutes** nos prières ? Donne-t-Il **suite** à chacune d'elles ?

Réponse:

1- Quand je lui demande la **SAINTETÉ**, c'est-à-dire la soumission à ses Volontés (et au degré qu'Il m'a fixé de toute éternité), Il me l'accorde, à coup sûr:

a) pourvu que je **saisisse** bien ce que je **demande** en implorant cette sainteté;

b) pourvu aussi que je sois **sincère**, c'est-à-dire que je sois prêt, avec la grâce de Dieu, à accomplir tout ce qu'il faut pour devenir un saint.

2- Quand je Lui demande des **biens naturels**:

Parfois Il me les accorde, s'Il sait que je les utiliserai comme je le dois !

Parfois Il me les *refuse* (pour un moment du moins) remettant à plus tard la réalisation de mes désirs !

Parfois, Il me les *refuse* (et pour le moment, et pour plus tard) parce qu'Il a dessein de m'en accorder d'autres, beaucoup plus précieux et dont je jouirai davantage !

CONCLUSION

Le Souverain du Ciel et de la terre nous assure ainsi qu'effectivement **Il répond à toute prière** qui Lui est justement adressée.

Question: (...) Y a-t-il une exception ?

Réponse: Oui, une lamentable exception:

L'âme tiède qui refuse de demander à son Dieu le pain dont elle ne peut se passer, c'est-à-dire la **SAINTETÉ**.

Ou qui s'obstine à ne Lui demander **que des biens temporels** – appelons-les des **pierres** – car ces biens, l'âme baptisée ne peut les assimiler, pas plus que l'estomac du corps humain ne peut ingurgiter et digérer une pierre matérielle ! Cette âme impie, Dieu ne peut la combler comme Son Cœur et son zèle le voudraient. Il ne peut la forcer, puisqu'Il l'a créée libre, tout en la poursuivant quand même, et jusqu'à son dernier soupir, de sa douce Tendresse et de son infinie Miséricorde !

Et s'il arrivait, – ô malheur ! – s'il arrivait que Dieu, **prévoyant qu'Il ne pourrait jamais** ouvrir à cette âme les portes de son Ciel; s'il arrivait qu'Il dût la récompenser (car Il est juste) au moins pour ses bonnes actions naturelles; qu'Il dût la récompenser en lui accordant seulement les biens temporels: oui, quel malheur !

Jésus n'a-t-Il pas dit un jour: "Malheur à vous qui êtes rassasiés en ce monde !"

* * * * *

La fin de cette méditation nous indique qu'une bonne action peut être "naturelle" ou "surnaturelle", et mériter une récompense naturelle et/ou surnatu-

relle selon le cas.

NATUREL OU SURNATUREL ?

Quelle différence entre les deux sortes de bonnes actions ?

► Un acte bon, s'il est fait avec le secours de la grâce et dans de bonnes dispositions intérieures, devient un acte **"surnaturel"**. Cependant, pour que cet acte surnaturel soit méritoire surnaturellement (c'est-à-dire pour le Ciel), il faut l'accomplir en "état de grâce" (en amitié avec Dieu), parce que c'est cette participation à la vie divine et aux mérites du Christ qui donne un mérite "sur-naturel" à nos bonnes actions.

D'autre part, une bonne action surnaturelle faite en état de péché mortel (par exemple : une prière sincère ou un acte vraiment charitable), même si elle ne nous procure pas de mérites proprement dits pour le Ciel, peut nous valoir la grâce de la conversion, ou autre récompense dès cette vie, selon la Sagesse de Dieu.

"L'homme ne peut faire aucun acte salutaire sans la grâce intérieure. On appelle actes salutaires, ceux qui ne sont pas seulement bons au point de vue de la loi naturelle, mais qui préparent à la justification par la grâce, ou à la gloire du ciel.

Ils se distinguent des actes bons naturellement, parce qu'ils sont guidés par les lumières surnaturelles et aidés par la grâce, et parce que celui qui les accomplit agit comme enfant de Dieu, et non pas simplement comme serviteur."

(Art. 1 no. 70,
Abrégé de théologie dogmatique et morale,
par l'abbé J. Berthier, M.S.)

► Dans tous les autres cas, une bonne action est dite **"naturelle"** : *"Quand un acte est bon, dans son objet, dans ses circonstances et dans son but naturellement honnête, il est méritoire, mais d'une manière naturelle seulement; par conséquent il n'est pas digne d'une récompense surnaturelle ; et il ne tend pas par lui-même à la fin surnaturelle et nécessaire de l'homme (c'est-à-dire: Dieu)."*

(#1871,
Abrégé de théologie dogmatique et morale,
par l'abbé J. Berthier, M.S.)

LES DAMNÉS ONT PERDU LEURS MÉRITES

Le péché mortel, en chassant de notre âme la grâce *habituelle* ou *sanctifiante* (autres appellations de "l'état de grâce"), fait en sorte que toutes nos bonnes actions présentes et passées **perdent**

leur accès à une récompense éternelle, car nous avons coupé le "fil" qui nous reliait aux mérites du Christ⁵. Si on meurt dans cet état (**et c'est le cas pour tous les damnés**), on ne peut recevoir de récompense dans l'Éternité.

RÉCOMPENSE ICI-BAS

Sachant que Dieu est infiniment juste (c'est une vérité de Foi), on ne peut qu'en conclure qu'**Il récompense, ici-bas sur la terre, les bonnes actions accomplies par le damné durant sa vie terrestre**, bonnes actions qui n'ont pas (ou n'ont plus) de valeur méritoire surnaturelle applicable dans l'Éternité.

Partie 3

Le bruit court que Satan ne serait pas une personne, mais "le vide, le Mal, le néant, le rien". L'individu qui répand cette affirmation prétend être en ligne directe avec le Ciel. Hum...

L'AVIS DE L'ÉGLISE

Dans le "Notre Père", nous demandons "**Délivrez-nous du Mal**". Le Catéchisme de l'Église Catholique nous explique que, dans ce contexte, "Le Mal désigne la **personne** de Satan." (Compendium #597)

Ailleurs, au sujet de la chute des anges, le Catéchisme nous précise que "...Satan et les autres démons (...) alors qu'ils étaient des **anges** créés bons par Dieu, se sont transformés en méchants." (Compendium #74) **Cette vérité a été définie par le 4^{ème} Concile du Latran.**

Ailleurs, Paul VI a déclaré : "Il sort du cadre de l'enseignement biblique et ecclésiastique, celui qui se refuse à la reconnaître comme existante [*la réalité du diable*] (...) ou bien celui qui l'explique com-

me une pseudo-réalité, une personnification conceptuelle et imaginaire des causes inconnues de nos maux."

UN ÊTRE PERSONNEL

Il apparaît donc clairement que Satan, loin d'être le néant, une énergie négative abstraite ou une simple personnification du mal, est, au contraire, **une personne**.

Bien sûr, pas une personne **humaine** composée d'un corps et d'une âme, mais un être personnel spirituel n'ayant pas besoin de corps; esprit doté d'intelligence, d'une volonté libre, capable d'agir de son propre chef, et d'entrer en relation avec autrui. En résumé, Satan est un être doté de raison, il est "lui-même" et pas un autre. C'est une personne.

Il y a des personnes *humaines* (nous), des personnes *divines* (la Sainte Trinité), et des personnes *angéliques* (tous les anges, bons et mauvais). Satan est une personne angélique.⁶

SA GENÈSE

Dès sa création, il s'appelait Lucifer, ce qui signifie "Porteur de lumière". En effet, selon saint Thomas d'Aquin, Lucifer était le plus parfait des anges. Comme tous ses confrères angéliques, il fut créé en grâce, c'est-à-dire saint, car Dieu ne crée rien qui soit mauvais.

Conséquence de sa nature angélique, il a reçu une connaissance extrêmement vaste, concernant Dieu et toute la création. Aucune science naturelle ne lui est inconnue.

Cependant, comme tous les anges, il fut soumis à une épreuve avant de pouvoir accéder à la béatitude glorieuse du Ciel. À cette occasion, il se révolta contre Dieu et se pervertit de lui-même, entraînant à sa suite, en enfer, de nombreux anges qui se damnèrent et devinrent ce que nous appelons des "démons".

"Comment es-tu tombé du Ciel, Lucifer, fils de

5) Cependant, lorsque nous retrouvons l'état de grâce par une bonne confession (ou par la contrition parfaite), tous nos mérites surnaturels, acquis avant de pécher mortellement, revivent. À noter que la contrition parfaite ne dispense pas du devoir de confesser au plus tôt nos fautes graves, et particulièrement avant de communier.

6) Dans le langage courant, nous qualifions de "angélique" ce qui est beau, bon, plein de douceur : "Un visage angélique"... Mais dans le contexte du présent article, le terme "angélique" est utilisé dans son sens théologique, c'est-à-dire "qui appartient à la nature des anges, qu'ils soient bons ou mauvais."

l'aurore ? Comment t'es-tu renversé par terre, toi le destructeur des nations ?" (Isaïe XIV, 12)

S'ils perdirent la grâce et tous leurs dons surnaturels, les démons, Satan à leur tête, ne perdirent pas les propriétés de leur nature angélique. Ainsi, Satan a conservé son intelligence extraordinaire, sa volonté, sa connaissance naturelle du monde créé, une certaine partie de sa connaissance de Dieu, etc. Mais toutes ces capacités, bonnes en elles-mêmes, sont maintenant fixées dans le mal et exercées de façon perverse pour arracher les hommes au bonheur du Ciel.

LE CHEF DES TÉNÉBRES

Avant sa chute, chaque ange déchu appartenait à un chœur angélique précis: chérubin, trône, séraphin, archange, etc. ayant chacun son propre degré d'intelligence, de connaissance, de puissance, et autres attributs. Au Ciel, cette hiérarchie est vécue dans l'amour et l'harmonie, en parfaite conformité avec la Volonté de Dieu.

En enfer, ce rang naturel propre à chaque ange déchu est conservé. Cependant, il ne trouve plus sa source dans l'amitié, mais dans la malice commune qui cherche à unir ses forces pour haïr l'homme et le perdre pour l'Éternité. Un peu comme on voit une certaine échelle d'autorité dans les milieux du crime, les uns craignant et obéissant aux autres qui sont plus puissants ou méchants qu'eux, et ce, en vue du méfait à commettre.

Les grands théologiens regardent communément Lucifer comme étant le chef des démons.

SAINT MICHEL ARCHANGE



Lors de sa chute, Satan fut combattu par son "ex-confrère", de nature angélique lui aussi, saint Michel Archange, qui s'écria, en réponse au "Non serviam" (Je ne servirai pas) satanique : "Qui est comme Dieu ?" C'est aussi saint Michel qui affrontera Satan à la fin du monde.

Alors, si Satan n'est pas une personne, s'il n'est qu'un nom, le vide ou le néant, il faut en conclure que saint

Michel et tous les anges, qui sont de même nature que Satan, n'existent pas non plus réellement... que Marie, lors de l'Annonciation, ne fut visitée que par un "concept" appelé Gabriel...

...que Jésus fut tenté, au désert, par le "vide" qui lui promit un royaume terrestre... que Ève discuta avec "rien" qui faisait bouger un serpent... que la **vérité de foi**, sur l'existence des anges gardiens, est sans substance...



Peut-on, en y réfléchissant bien, et dans le respect de notre Foi Catholique, continuer à noyer l'identité de Satan sous les termes vagues de "vide", "néant", "énergie négative" ou "mal" impersonnel ?

Sont-ils donc fous ou stupides tous ces exorcistes qui combattent Satan en s'adressant à lui comme à quelqu'un ? Est-ce que le mal impersonnel peut parler et répondre à ces exorcistes ?

Rien ne sert mieux Satan que de se faire oublier ou méconnaître...

RUSE ET HYPOCRISIE

Lucifer et ses acolytes sont de petits finauds. Ils connaissent l'humain mieux que nous-mêmes : sa psychologie, ses réactions prévisibles, ses points faibles... Et ils mettent leur immense intelligence au service de notre perte.

Quand Satan veut "attraper" les personnes pieuses par de fausses révélations privées, il n'arrive pas avec ses "gros sabots" !

Travesti comme le loup dans l'histoire du Petit Chaperon Rouge, il commence en prenant son petit air angélique ("Satan lui-même se déguise en ange de lumière", dit saint Paul), la bouche en cœur et les yeux en signe de croix, débitant d'un ton "susucré" de pieux propos.



Il lui arrive même d'asséner quelques bonnes grandes vérités... Cela lui brûle les lèvres bien sûr, mais il n'en est pas à une brûlure près... Bah, se dit

-il, après tout c'est pour la mauvaise cause !

SAVOIR DISCERNER

Si nécessaire, il fera quelques prodiges pour convaincre le "mystique" et ses adeptes.⁷ Satan est le singe de Dieu !

Une fois la confiance gagnée, il y va de quelques propos surprenants, des promesses rassurantes, quelques curiosités, de petits sophismes et incohérences saupoudrés ici et là... mais jamais du mensonge tout cru ! Il flatte subtilement le "voyant" en lui affirmant que tous ceux qui ne croient pas en lui manquent de foi, que ce "choisi" est un martyr persécuté, qu'il ne se trompera jamais car guidé directement par Dieu... Alors le ou la "mystique" s'habitue à être dérouteré, à croire qu'il est le récipiendaire privilégié de vérités cachées jusqu'à ce jour, et qu'il est "incompris" de tous... y compris de son directeur spirituel, si celui-ci est trop perspicace.

« Il faut regarder comme fausse toute révélation privée en contradiction avec une vérité de foi »

Et puis, lorsque le terrain est bien préparé par l'incompétence d'un – nouveau ? – directeur imprudent, par la vanité cachée du "mystique" et par l'emprise de sa personnalité sur ses fidèles, Satan y va d'une solide erreur doctrinale. Puis une autre, et une autre... comme au jeu de Dominos.

C'est ainsi qu'il fait glisser ses victimes dans un aveuglement qui ne leur permettra bientôt plus de résister aux tentations et déviations diaboliques qui pourront même mener à la fondation de sectes ou de mouvements s'éloignant de l'Église Catholique.

Voilà pourquoi devant un adversaire si redoutable, dont le but est uniquement notre perte, il faut user des moyens que Jésus et son Église nous offrent : être vigilant, prier, connaître les vérités de notre religion catholique, demeurer humblement fidèle au Magistère de l'Église.

Plusieurs personnes, constatant l'évidence d'une ou quelques erreurs doctrinales dans les messages d'un "voyant" qu'ils aiment beaucoup, raisonnent ainsi : *"Oui, c'est une erreur, mais tout le reste est si beau !"* Et ils continuent à lire et à faire la promotion de ces pseudo-révélation et, du même coup, des erreurs qui s'y rattachent. **Satan raffole de cette réaction** qui combine total manque de prudence surnaturelle, et présomption en notre propre capacité de "ne pas nous laisser tromper"... Prendrions-nous la chance

de manger un met où nous savons se trouver même une seule goutte de strychnine (un poison violent) ?

Rappelons-nous ce principe **fondamental** de discernement :

"Toute révélation contraire à la Foi ou aux bonnes mœurs, DOIT ÊTRE IMPITOYABLEMENT REJETÉE, d'après l'enseignement unanime des Docteurs, fondé sur cette parole de saint Paul: "Quand nous-mêmes, quand un ange venu du Ciel vous annoncerait un autre Évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème". (Gal. 1, 8) Dieu ne peut en effet se contredire, ni révéler des choses

7) Rappelons-nous que les démons ont pouvoir – dans la limite assignée par Dieu – sur l'univers matériel et qu'ils ont une parfaite connaissance de toutes les lois physiques, même celles ignorées des savants. Ils peuvent donc, à la façon des prestidigitateurs, simuler des miracles: lévitation, stigmates, guérisons... Ils peuvent aussi prédire l'avenir prévisible, à l'aide de la logique des "causes à effets", comme nous pouvons prévoir que notre voisin aura la grippe dans trois jours parce que nous venons de le contaminer, étant nous-mêmes atteints de ce virus !

Mais ils ne peuvent prédire ce que Dieu ou nos réactions imprévisibles feront pour changer le cours des choses. De même, ils peuvent révéler des faits cachés, car depuis le début de l'humanité ils ont leurs petits "espions" un peu partout... Mais ils ne peuvent pas lire dans nos pensées et notre conscience (domaines réservés à Dieu et nous-mêmes) : ils peuvent seulement "aller à la pêche" en déduisant, de nos réactions et autres indices, nos pensées et nos intentions.

contraires à ce qu'Il nous enseigne par son Église.

(...) **Il faut regarder comme fausse toute révélation privée en contradiction avec une vérité de foi** : telles sont, par exemple, les prétendues révélations spirites qui nient plusieurs de nos dogmes, en particulier l'éternité des peines de l'enfer. Il en est de même, si elles sont opposées à l'enseignement unanime des Pères et Théologiens, qui est une des formes du magistère ordinaire de l'Église." (Phénomènes mystiques extraordinaires, par Ad. Tanqueray)

Rappelons-nous : Satan est le père du mensonge...

COMMENT RÉAGIR ?

En présence d'une révélation fausse, ne perdons pas notre temps et notre paix à chercher s'il s'agit de "révélations" attribuables à Satan ou à l'autosuggestion du pseudo-mystique.

Cependant, ayons le courage de rompre avec ces manifestations, en ne nous laissant pas **enchaîner** par la sympathie ou les "charismes" apparents de ces faux voyants. *C'est la Vérité*, nous disent les Saintes Écritures, *qui nous rendra libres*.

Arrêtons de lire ces "messages" et de les répandre, cessons de fréquenter ces groupes qui nous influencent. Mieux vaut sa voir briser une amitié ou quitter un cercle d'amis, que de se laisser entraîner dans l'hérésie. Et prions pour eux, en toute charité.

Promesses de protection matérielle, révélations sur le futur, découverte de doctrines nouvelles: toute désillusion en ce domaine est préférable à la perte du Ciel !

EN RÉSUMÉ

À la suite des Saintes Écritures et du Magistère infallible de l'Église Catholique, nous réaffirmons que l'enfer existe, qu'il est éternel dans sa durée et ses peines ; que la paix et le repos y sont impossibles; qu'on ne peut soulager les damnés par nos prières ou autres ; et que Satan est un esprit intelligent, actif et libre, doté d'une volonté et d'une personnalité propre (donc, une personne) quoique perversi dans l'utilisation de ses facultés. ■